

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N° AC1415

présenté par

Mme Bourouaha et M. Maillot

à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

ARTICLE 3

I. – Au cinquième alinéa, substituer au nombre :

« Cinq »

le nombre :

« Deux ».

II. – En conséquence, au septième alinéa,

substituer au nombre :

« Deux »

le mot :

« Cinq ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding